



Juin 2016 - N° 10



## EDITO

Voilà l'été... mais force est de constater que le soleil s'il est présent au-dessus de nos têtes ne l'est pas forcément dans nos têtes...!

► Je me dois de rendre hommage à M. Gérard ADAM, Maire honoraire de Lapan, décédé le 27 Mars 2016.

Gérard a passé plus de 30 ans au service de la commune par son engagement en tant qu' élu, d'abord avec un mandat de conseiller municipal à partir de mars 1983 puis 2<sup>ème</sup> adjoint à compter de mars 1989 suivi de trois mandats de maire de Juin 1995 à Mars 2014.

La commune n'avait plus de secret pour lui, Gérard connaissait toutes les routes et tous les chemins. Il était la mémoire de la commune. C'était un personnage. Il n'a cessé de se battre au service de sa commune, tout le monde savait son attachement pour celle-ci, sa passion pour les valeurs républicaines.

Gérard s'est également fortement investi au sein du Syndicat Mixte Eau et Assainissement de LAPAN (anciennement le SIAEP de LEVET).

C'est en 1995 que Gérard a été élu en tant que délégué de la commune de LAPAN et membre du bureau, Vice-président en Janvier 2003 et enfin Président de Novembre 2008 à Avril 2014. Son implication était totale et il a su faire prospérer et reconnaître tout le travail du Syndicat.

Etre élu est un réel engagement de dévouement, une preuve d'intérêt pour ses concitoyens. En effet, le mandat qui nous est confié implique un total investissement de tous les jours.

Lors des dernières élections, il avait fait le choix de ne pas se représenter pour pouvoir consacrer du temps à sa famille. Avec sa disparition, c'est une page qui se tourne mais sa trace est présente.

► Notre commune n'a pas été épargnée par les inondations.

Notre petite Fontenille si calme en temps normal a montré sa colère et ses limites. Son débit s'est accéléré en très peu de temps, pour plonger sous les eaux une maison d'habitation, également le vide-sanitaire d'une habitation qui n'arrêtait pas de se remplir. L'eau s'est arrêtée pour certains au pied de leurs portes et divers

terrains, cultures, jardins, caves... n'ont pas été épargnés. Cette situation est historique. Nos anciens n'avaient jamais vu cela. " Il y a eu des débordements par le passé mais pas autant".

J'ai fait intervenir la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher pour effectuer une tranchée pour permettre à l'eau de s'évacuer dans le réseau pluvial.

Merci M. le Président BURLAUD ainsi que M. LUQUET pour votre rapidité d'intervention. Lors d'un prochain conseil communautaire, je ne manquerai pas de les remercier.

Je veux aussi adresser mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui sont intervenues par l'apport de matériel (pompe, ...) ou par leur soutien auprès des familles concernées. Chacun a pris sa part à l'ouvrage.

En tant qu' élu, nous avons tout entendu mais quelquefois il vaut mieux se taire et écouter.

C'est l'esprit de solidarité qui nous réunit dans ces moments de crise et qui nous rassure. En étant solidaires, nous sommes toujours plus forts. Il est rassurant pour notre commune de pouvoir compter sur vous.

Je tiens à vous faire savoir que j'ai déposé une demande de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Notre commune n'a pas été retenue car heureusement pour nous, il n'y avait pas assez de maisons inondées.

Malgré cela, je reste en relation avec les services de l'Etat afin de pouvoir étudier tous les cas pour que ces inondations de Juin 2016 n'arrivent plus.

Malgré ce temps encore incertain, je vous souhaite de bonnes vacances et je vous dis à bientôt pour le 14 Juillet 2016 afin de pouvoir passer une journée exceptionnelle d'échanges et de convivialité.

*Bonne lecture à tous.*

*Annie Raduget - Maire de Lapan*

Comme de nombreuses communes dans le Cher, notre village a été touché par les inondations.



**Fermeture annuelle de la mairie**  
du 3 août au 26 août inclus

**NOUVEAUX HORAIRES**  
à partir de septembre :  
Lundi et Jeudi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Déjeuner au restaurant d'application du lycée Jacques Cœur de Bourges le 20 avril 2016.

Une vingtaine de participants a dégusté les plats préparés et servis par les élèves.



## Ateliers « Bijoux » et « Art floral » les 2 avril et 4 mai 2016



## Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Les habitants de la commune ont assisté à la cérémonie avec la levée des couleurs et la pose d'une gerbe au monument aux morts.



## Marche nordique les 18 et 21 mai 2016 : Départ de la salle des fêtes pour une initiation à la marche nordique sur les sentiers autour de Lapan avec le club US Berry de Bourges.



## Voyage des aînés le 28 mai 2016, « en Brenne »

La journée a débuté par la visite de la Maison du Parc naturel régional de la Brenne.



## Randonnée pédestre organisée par l'A.L.C.S. de Lapan.

Le 22 mai dernier, une trentaine de courageux ont bravé les intempéries pour participer à la randonnée pédestre.

## Annulation du Marché lapanais organisé par l'A.L.C.S. de Lapan, à cause des inondations.



Le restaurant « Au Bœuf Couronné » à Mézières en Brenne a reçu les participants pour le déjeuner.

## Matinée citoyenne le 18 juin 2016

Au programme nettoyage des bords de route suite aux inondations, de la salle des fêtes et des gouttières près de la mairie ainsi que des travaux de menuiserie à la mairie.



Toutes ces activités ont été réalisées avec enthousiasme par les lapanaises et lapanais qui se sont ensuite retrouvés pour un apéritif à la salle de la mairie.

Le début d'après-midi fut consacré à la découverte du village d'Angles sur l'Anglin situé aux confins du Berry et de la Touraine.



La journée s'est terminée avec la visite surprise de l'abbaye ND de Fontgombault où les participants ont été accueillis par un concert d'orgue.

## Synthèse du Conseil Municipal du 20/05/2016

(les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site [lapan.fr](http://lapan.fr))

- Décide, à l'unanimité, de verser une **participation annuelle de 100 € au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA)**, afin d'inclure la commune dans les futurs projets.  
Désigne : Annie RADUGET, déléguée titulaire et Jean BORELLO, délégué suppléant.
- Décide, à l'unanimité, d'étudier les impacts **d'une coupure de l'éclairage public entre 1 H et 4 H du matin sur l'ensemble de la commune.** \* Voir étude sur l'éclairage public ci-dessous
- Décide, à l'unanimité, d'octroyer une **subvention de 50 € pour la course cycliste « Trophée d'Or féminin »** qui aura lieu le 23 Août 2016 et passera dans notre commune. Cette course est organisée par l'Association CHER VTT VELO PASSION.

### \* L'éclairage public à Lapan

Sur une année, le nombre d'heures d'éclairage est d'environ **4 300 h**.

Depuis le début de cette année, **le temps d'éclairage a été diminué de 20 min. le matin et 20 min. le soir :**

→ le nombre d'heures d'éclairage est passé à **4 055 h**.

→ une économie d'environ **240 €** a été réalisée.

**La puissance d'éclairage a été réduite de 50% entre 23h00 et 05h30 sur les Hauts de Lapan et au Breuil** (lampadaires à leds).

→ une économie d'environ **250 €** a été réalisée.

**Pour l'année 2016, le coût de l'éclairage public est estimé à environ 4 000 €.**

#### Comment faire baisser ce coût ?

- **Remplacement des lampes par des leds** : 42 lampes à changer  
Coût / lampe = environ **600 €**    Economie / lampe = environ **70 €**
- **Harmonisation de la puissance des lampes** : remplacement des lampes de 150 W par des lampes de 100 W  
Etude en cours avec le SDE18
- **Diminution du temps d'éclairage** : Intervention réalisée dans le cadre du contrat avec le SDE18.  
→ économie d'environ **365 € pour 1 heure/jour pendant un an, soit un peu plus de 1 000 € pour 3 heures.**

La décision d'extinction de nuit est une initiative du Maire qui doit s'accompagner de mesures de sécurité et se faire dans le cadre d'une large concertation avec les habitants pour des questions de responsabilité du Maire.

**N'hésitez pas à nous donner votre avis sur la mise en place de la diminution du temps d'éclairage**  
soit en venant à la mairie, soit en utilisant le formulaire de contact sur notre site « [lapan.fr](http://lapan.fr) ».

## Accueil de loisirs proposé par la Communauté de Communes ABC

Pour les petits à partir de 3 ans : à Châteauneuf sur Cher et à Levet du 6 au 29 juillet

à Châteauneuf sur Cher du 1<sup>er</sup> au 31 août

**Inscriptions pour Juillet avant le 15 juin et pour Août avant le 18 juillet**

Par téléphone « Service Enfance Jeunesse » : **02 48 60 42 38** ou **06 12 10 06 19**

Par mail : **[abc.enfance.jeunesse@orange.fr](mailto:abc.enfance.jeunesse@orange.fr)**

Sur le site internet : [www.comcomabc.fr](http://www.comcomabc.fr).

Pour les jeunes de 12 à 17 ans :

**Inscriptions pour Juillet avant le 24 juin et pour Août avant le 22 juillet**

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.comcomabc.fr](http://www.comcomabc.fr)

### Rappel

#### Transports scolaires

Vous aviez jusqu'à la date du 25 juin 2016 pour procéder aux inscriptions pour les transports scolaires.

Le formulaire (accompagné du règlement intérieur) est toujours disponible en Mairie ou téléchargeable sur « [lapan.fr](http://lapan.fr) »

## Quelques conseils

### Opération tranquillité vacances

Avant votre départ, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile.

Pensez à compléter le formulaire de demande fourni par la Gendarmerie.

**Formulaire de demande disponible à la mairie ou à télécharger sur « lapan.fr »**



### Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté.

Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez dans la brochure éditée par le Ministère de l'Intérieur les bons réflexes à adopter pour protéger votre domicile.

## Opération « Si on plantait »

L'opération collective de plantation du Pays Berry Saint Amandois s'adresse à tous. Elle se caractérise par une aide à l'acquisition de plants et leur mise en place.

Le Pays Berry St Amandois procède à l'acquisition des plants puis les rétrocède sous déduction de la subvention de 50 %.

Vous souhaitez réaliser des haies champêtres ? Un alignement d'arbres ? Un verger ?

**Pour plus de renseignements et pour connaître les conditions de l'aide contactez le 02.48.96.16.82**

**Dépôt impératif des demandes avant le 31 juillet 2016**



### Canoë-Kayak

Châteauneuf Pagaie Aventure est un club de Canoë-Kayak situé à Châteauneuf Sur Cher.

Il propose à tous publics des balades en canoë sur le Cher de Bigny-Vallenay à Lapan.

Plus d'informations sur le site de l'association : [www.chateauneufpagaieaventure.org](http://www.chateauneufpagaieaventure.org)

## Agenda

14 juillet

La municipalité vous invite à partager un repas républicain à midi à la Salle des Fêtes. Une partie du repas sera préparée par les membres du conseil municipal. Animation avec une vingtaine de jeux traditionnels en bois (billard, jeux de lancer...)

6 août

Les nuits étoilées du Château, à Châteauneuf sur Cher. La commune de Lapan a subventionné cet événement festif (voir document joint au journal).

23 août

Course cycliste féminine : le Trophée d'Or passe dans notre commune.

3 septembre

Atelier « Décoration de Noël » à 9h30 à la Mairie.

3 septembre

Concours de pétanque organisé par l'A.L.C.S. de Lapan.

9 septembre

Conseil Municipal.

**Directrice de la Publication :**  
Annie Raduget

**Ont contribué à la réalisation de ce numéro :**

Valérie Charles, Jérémie Dupin  
Nadège Fossé, Christine Gauriat  
Daniel Gauriat, Nicolas Malin

**Impression :** Mairie de Lapan